

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

Nombre de membres

* En exercice : 15

* Présents : 10

* Absents : 5

* Pouvoir : 0

* Abstentions : 0

* Suffrages exprimés : 10

- Pour 10

- Contre 0

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

Le dix octobre deux mille vingt-cinq,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry,
BLAIVE Robert, CADDoux G  rald, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-BONVIN
Bruno (arriv   en cours de s  ance).

Date de convocation :
03/10/2025

et Mesdames JACQUEMOUD Th  r  se, COCATRIX Laetitia (arriv  e en
cours de s  ance), LYARD Brigitte, DUBOIS-BERLIOZ Pascale et KIEFFER
Clarisse.

Date d'affichage :
17/10/2025

  taient absents et excus  s : Messieurs JOURNET Bertrand et SALEM
Christophe et Mesdames BURNET B  atrice et BERTHIER C  line.

Date de transmission :
17/10/2025

Mme JACQUEMOUD Th  r  se a   t   nom   e s  cr  taire de s  ance.

D  LIB  RATION N   2025-054
AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION, D'ENTRETIEN ET DE
REEMPLACEMENT DE LIGNES DE COMMUNICATIONS   LECTRONIQUES A TR  S HAUT D  BIT EN FIBRE

Monsieur le Maire pr  sente la convention propos  e par la Soci  t   ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE fixant
les conditions de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes de communications   lectroniques   
tr  s haut d  bit en fibre optique.

Il explique que la soci  t   ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE agit en tant qu'exploitant du r  seau tr  s haut
d  bit d  partemental et intervient pour le compte du Syndicat des Energies et de d'Am  nagement
num  rique de la Haute-Savoie (le SYANE) afin d'installer la fibre optique dans les immeubles
comptabilisant 4 logements ou plus.

Afin que tous les usagers du b  timent de l'  cole maternelle soient   ligibles (enseignants et locataires),
il convient de signer la convention ci-annex  e.

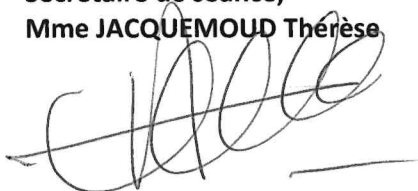
Apr  s en avoir d  lib  r  , Le conseil Municipal :

* **APPROUVE** la convention de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes de communications
  lectroniques    tr  s haut d  bit en fibre optique.

* **AUTORISE** Monsieur Le Maire    signer la convention.

Ainsi fait et d  lib  r      CHILLY, les jour, mois et an susdits.

Secr  taire de s  ance,
Mme JACQUEMOUD Th  r  se



Pour copie conforme
Le Maire,
E. GEORGES

